

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 avril 2018	N° 2018-201

Convocation du 20 avril 2018

Aujourd'hui vendredi 27 avril 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphane DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Maribel BERNARD à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Nicolas BRUGERE à Mme Dominique IRIART
M. Jean-Louis DAVID à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphane DELAUX
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Didier CAZABONNE
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
M. Bernard JUNCA à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
M. Pierre LOTHAIRE à M. Eric MARTIN
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Patrick BOBET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à M. Michel DUCHENE à partir de 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h10
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h20
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS à partir de 11h30
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h10
M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h15
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h15
M. Marik FETOUH à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h32
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h00
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Magali FRONZES de 10h à 11h05
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE jusqu'à 10h55
M. Benoît RAUTUREAU à M. Daniel HICKEL à partir de 11h20
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 10h40
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 11h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 avril 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	<i>N° 2018-201</i>

**Saint-Médard-en-Jalles - 3ème édition du Festival de l'air et de l'espace du 05 au 10 juin 2018 -
Subvention de Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation -**

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Festival de l'air et de l'espace, appelé « Big Bang » est un festival arts et sciences, transdisciplinaire, éducatif, festif, et ludique, avec trois priorités : la médiation culturelle et scientifique, notamment en direction des enfants et des jeunes, la diffusion artistique et patrimoniale et les débats sociétaux. L'enjeu est de rendre la culture scientifique et technique accessible à tous et de favoriser les échanges entre la communauté scientifique, les artistes et les citoyens. L'objectif est également de valoriser les activités, les métiers et les avancées technologiques du secteur aéronautique et spatial très présent sur notre territoire de par ses entreprises et ses industries.

Cette manifestation a rencontré son public dès sa première édition en 2016. En quatre jours, plus de 8 000 spectateurs dont 1 200 scolaires sont venus parcourir les expositions, regarder les spectacles ou assister aux conférences.

En 2017, le festival a attiré 11 300 personnes dont 1 400 personnes pour les conférences et les rencontres, 500 personnes pour le salon de l'emploi et 1 000 personnes pour le cinéma. Les parcours destinés aux scolaires ont quant à eux permis à 3 000 élèves de venir au festival.

La ville de Saint-Médard-en-Jalles souhaite organiser la troisième édition de ce festival sur son territoire pendant six jours, du mardi 05 au dimanche 10 juin 2018.

Jean-François Clervoy, polytechnicien, astronaute français et ingénieur à l'Agence spatiale européenne (ESA) parrain historique de cette manifestation sera présent ainsi que d'autres personnalités du monde scientifique.

Le thème de cette troisième édition sera : « La Terre vue d'en haut ».

Voir la Terre depuis le ciel et l'espace a permis aux hommes de mieux connaître et appréhender notre planète. Prendre de la hauteur... Depuis les premières photos prises en ballon, l'exploration aéronautique et aérospatiale a permis d'affiner notre perception de la fragilité et de la beauté de la Terre.

Des satellites aux drones, en passant par les expériences menées à bord de l'ISS (Station spatiale internationale) les apports dans notre vie quotidienne sont colossaux.... La Terre gronde aujourd'hui mais le monde du spatial apporte des solutions.

Trois grands axes seront développés lors de cette manifestation :

- l'apport des observations satellites à la connaissance globale de notre planète (dimension scientifique),
- l'espace au service des citoyens : pour un monde pacifique et prospère (dimension humaine et sociale),
- beauté et fragilité de notre planète terre (dimension esthétique).

Ce festival s'étendra sur toute la ville (Pôle culturel carré des colonnes, médiathèque, cinéma l'étoile ainsi que d'autres lieux associatifs, publics ou privés). L'entrée sera gratuite que ce soit pour le grand public ou les scolaires, seul le cinéma et le concert musical seront proposés à des tarifs à prix réduits.

Une programmation nombreuse et très diversifiée :

- **des expositions, à titre d'exemple : « InvenTerre » - Cité de l'espace** – L'espace n'est-il pas le meilleur endroit pour appréhender la Terre dans sa globalité ? Visite commentée, découverte ludique, sensorielle et pédagogique de notre planète,
- **une installation numérique : « La recherche de Laika – une histoire incroyable »** - Il s'agit là d'une création numérique interactive originale (expériences sensorielles et découverte de la technologie numérique),
- **des spectacles : « Galiléo » - Deus Ex Machina** – Grand rendez-vous aérien qui met en scène une structure articulée, perchée à 20 mètres du sol, théâtre de tableaux acrobatiques,
- **un grand concert « tête d'affiche »** organisé en coproduction avec la Rock School Barbey,
- **du cinéma, des projections de documentaires et des courts métrages en boucle,**
- **des conférences, des débats et des rencontres,** avec bien entendu Jean-François Clervoy et d'autres invités d'honneur dont la présence est à confirmer : Thomas Pesquet (spationaute), Claudie Haigneré (médecin, spationaute et ancienne ministre) et Jean-Louis Etienne (médecin et explorateur),
- **un salon de l'emploi et un forum des métiers,**
- **une importante médiation scolaire** à destination des enfants et des jeunes, avec des parcours culturels et scientifiques en direction des établissements scolaires ou dans le cadre périscolaire (animations),
- **jeux concours avec remise de prix:** Mecanodrone (Ensam et Campus arts et métiers) et Archifutur (dessins enfants).

A travers cette manifestation, la commune souhaite renforcer son attractivité et contribuer à son dynamisme culturel et économique mais surtout valoriser les activités des industries et des entreprises aérospatiales, filière de la Métropole, les métiers et les avancées technologiques du secteur, souvent méconnus des habitants.

En effet, les activités aéronautiques et aérospatiales représentent plus de 45 000 emplois en Nouvelle-Aquitaine ce qui en fait la 3^{ème} région de France dans ce secteur. Près de la moitié de ces postes se trouvent en Gironde et, sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles, l'air et l'espace génèrent 30 % des emplois.

Il est à noter également que ce festival bénéficie du soutien de partenaires institutionnels publics tels que l'Education nationale, le Département, la Région mais également de partenaires privés issus du secteur aéronautique et spatial comme ArianeGroup, Dassault, Thalès, Air France et d'acteurs de l'aéronautique implantés sur notre territoire : Bordeaux Technowest, Bordeaux Aquitaine aéronautique et spatial (BAAS). D'autres partenariats ont été mis en place avec l'université de Bordeaux, des laboratoires de recherche, l'ENSAM (Ecole nationale des arts et métiers), l'IMA (Institut de maintenance aéronautique) et Aérocampus Aquitaine.

Plan de financement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Programmation artistique et scientifique (dont médiation)	152 649,00	Ville de Saint-Médard-en-Jalles	87 099,00

avec les scolaires)			
Scénographie	8 250,00	Bordeaux Métropole	20 000,00
Technique et logistique	43 400,00	Département de la Gironde	10 000,00
Sécurité	8 000,00	La Région Nouvelle Aquitaine	30 000,00
Communication/relations média	50 000,00	DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) – Nouvelle Aquitaine	5 000,00
Salaires et charges	122 800,00	Rectorat – Education Nationale	5 000,00
Divers (assurances, SACEM :Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, SACD :Société des auteurs et compositeurs dramatiques, jeux concours, ...)	5 000,00	CAF (Caisse allocations familiales) (Convention territoriale Globale)	3 000,00
Réception relations partenaires	10 000,00	Financement privé (filiale aérospatiale et entreprises locales)	240 000,00
Total	400 099,00	Total	400 099,00

Bordeaux Métropole est sollicitée pour l'organisation de ce festival pour une participation à hauteur de 20 000,00 € pour un budget prévisionnel de 400 099,00 €.

Il vous est proposé d'accorder une subvention de 15 000,00 €, représentant 3,75 % de ce budget, soit 9,37 % des participations publiques.

Modalités de versement de la subvention :

La subvention d'un montant de 15 000 € sera versée forfaitairement en une seule fois.

La ville de Saint Médard en Jalles s'engage à fournir dans les 6 mois suivant la fin de la manifestation les documents suivants :

- . le bilan financier de la manifestation faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- . le rapport d'activité de la manifestation

Obligations de la commune :

La commune s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Elle s'engage par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités et notamment les articles L5217-2 et L1611-4,

VU la délibération n° 2016/754 relative à la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole adoptée le 16 décembre 2016,

VU la demande en date du 30 janvier 2018,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de soutien au Festival de l'air et de l'espace est recevable dans la mesure où cette manifestation permet de développer l'attractivité et le rayonnement économique, touristique, culturel et scientifique de la Métropole bordelaise, mais également de promouvoir une filière aéronautique spatiale défense (ASD) définie comme une filière d'excellence pour notre territoire dans le cadre de l'axe 1 de la feuille de route adoptée le 16 décembre 2016 : « s'engager pour la croissance auprès des entreprises »,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 15 000,00 € à la commune de Saint-Médard-en-jalles pour l'organisation du Festival de l'air et de l'espace.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président, à signer tout acte afférent à cette subvention.

Article 3 : d'imputer la dépense afférente à cette subvention sur le budget principal de l'exercice en cours : article 657341, chapitre 65, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 avril 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 11 JUIN 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 11 JUIN 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Virginie CALMELS</p>
---	---